

Commission d'attribution des places en crèches

Rapport année 2024

La commission d'attribution des places en crèches

La commission d'attribution des places en crèches est composée de représentants de la Commune et du Département (élue, responsables des services des crèches départementales et municipales, directrices des crèches ou adjointes) qui étudient de manière collégiale l'ensemble des demandes.

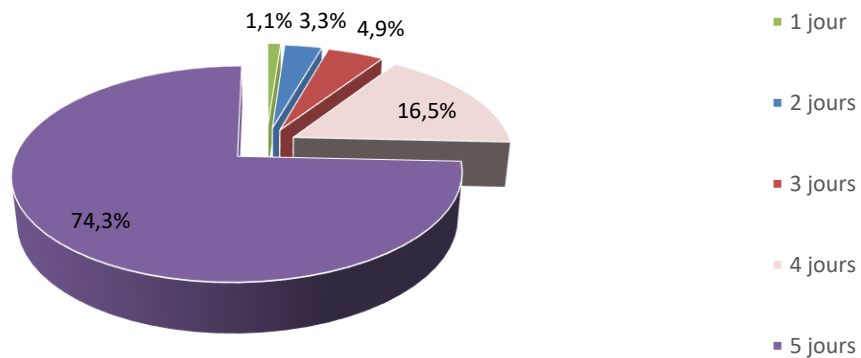
La commission se réunit au minimum deux fois par an, en fonction des places disponibles pour attribution au sein des crèches. En septembre 2024, le Département n'a pas participé à la commission, qui n'a donc attribué que des places en crèches municipales. Des places ont tout de même été attribuées dans les crèches départementales en fonction des possibilités d'accueil.

En 2024, la commission s'est réunie à deux reprises :

	Nombre de dossiers étudiés	Nombre de places à attribuer
Mai 2024	669	196
Septembre 2024	147	96

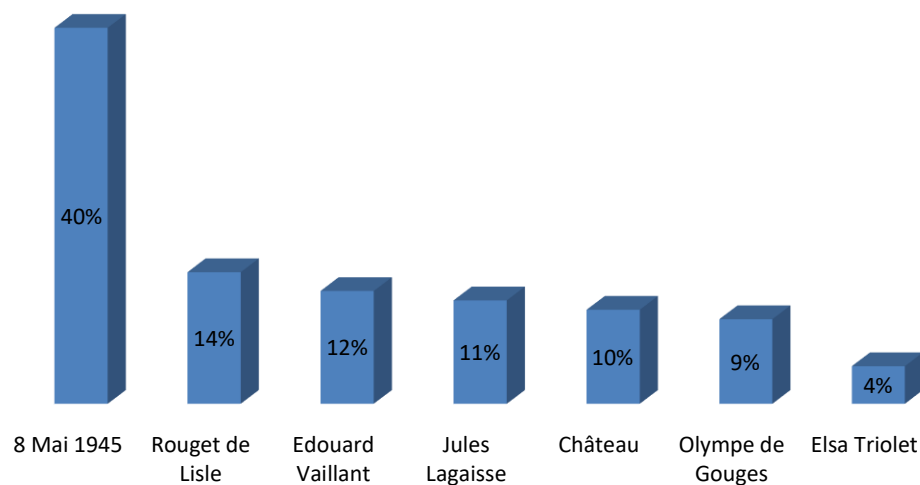
Analyse des demandes faites en 2024 : les temps d'accueil demandés

Temps d'accueil hebdomadaire demandé



Analyse des demandes faites en 2024 : les crèches demandées en premier choix

Crèches demandées en 1er choix

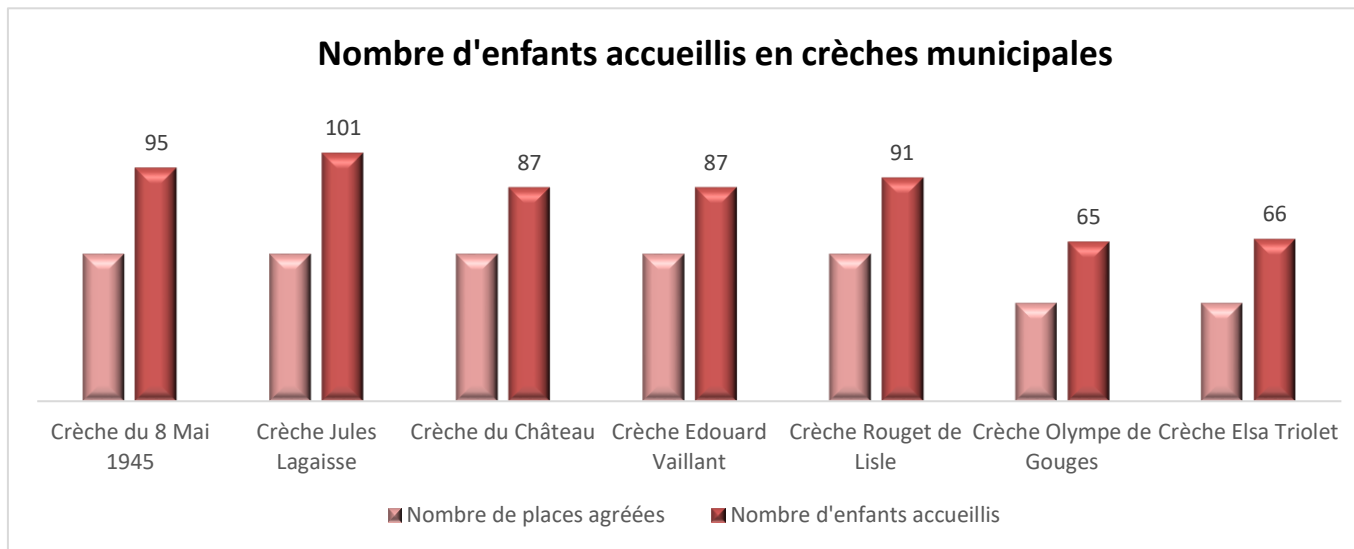


NB: La crèche du 08 mai est la 1^{ère} proposition du menu déroulant sur le portail d'inscription en crèche

Les places en crèches municipales en 2024 : le nombre d'enfants accueillis

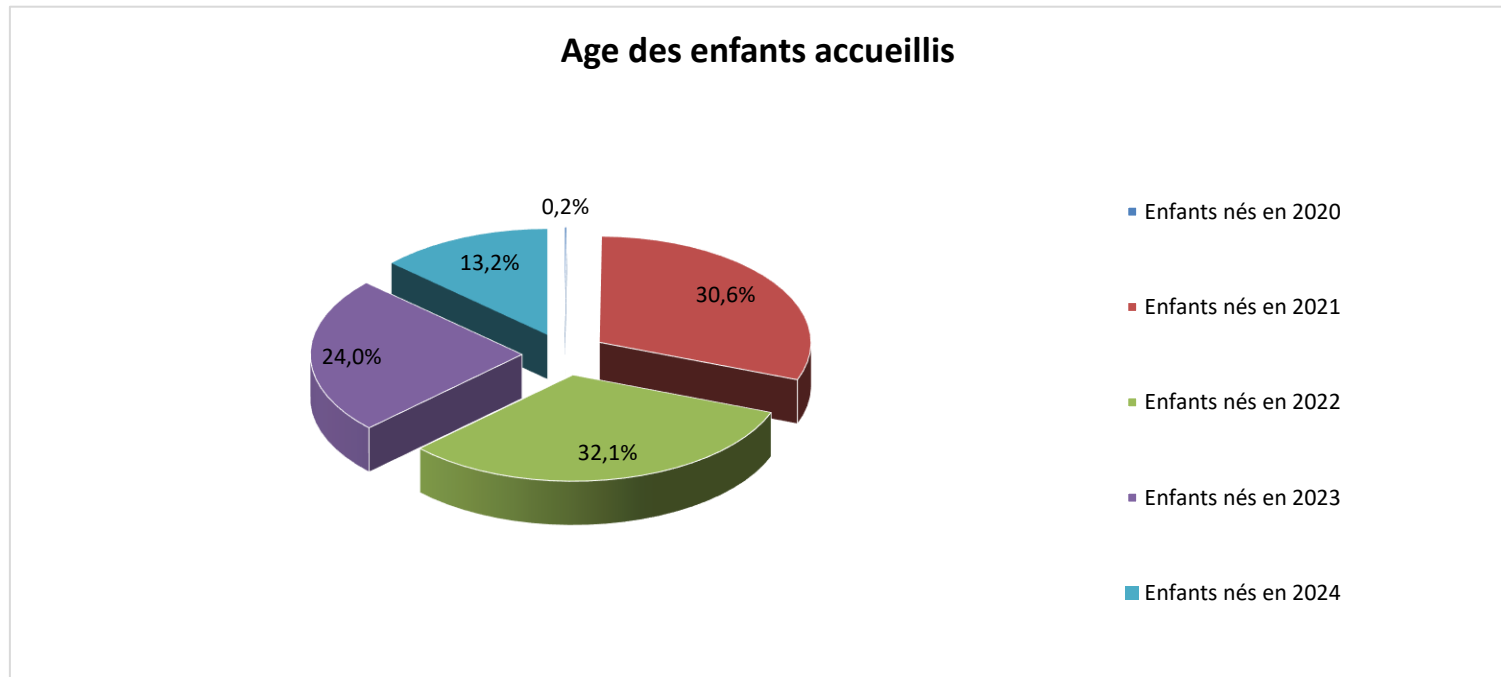
7 crèches municipales, 380 places agréées

4 crèches départementales, 260 places agréées – à partir d'août 2025, le Département a décidé de la fermeture de la crèche départementale des Granges



En 2024, 592 enfants ont été accueillis dans les 7 crèches municipales. Une place agréée est occupée en moyenne par 1,57 enfant. En effet, dès qu'un enfant quitte la crèche ou n'est pas présent 4 jours par semaine, les jours libérés sont proposés à une autre famille par la commission d'attribution.

L'âge des enfants présents dans les crèches municipales en 2024



Les places proposées en 2024

239 places à attribuer en 2024 :
181 en crèches municipales
58 en crèches départementales

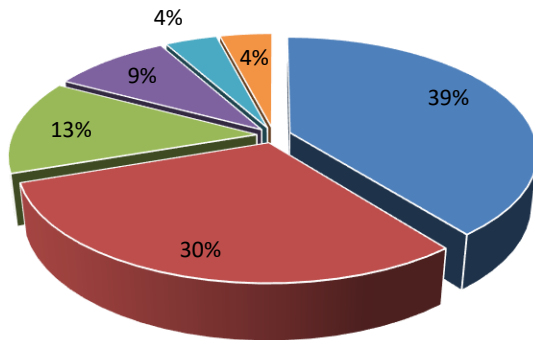
54 refus des familles (dont 23
en crèches municipales)

293 propositions de places faites aux
familles :
204 en crèches municipales
93 en crèches départementales

Analyse des admissions en 2024 : les motifs de refus

204 propositions de places en crèches municipales

23 désistements



Motifs de refus des places :

39% des familles indiquent avoir un autre mode de garde (assistante maternelle ou crèche)

30% des familles ont eu un changement de leur lieu d'habitation

13% ne donnent pas de réponse à la proposition

9% des familles refusent en lien avec des difficultés d'organisation

4% des familles indiquent que l'enfant entre à l'école

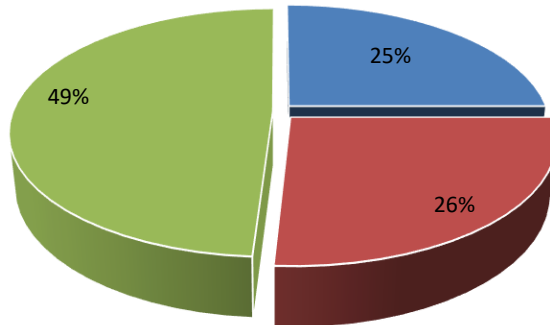
4% des familles font part d'un problème de santé de l'enfant

- Autre mode de garde
- Déménagement
- Pas de réponse/non précisé
- Problématique d'organisation
- Entrée à l'école
- Problématique de santé

181 enfants admis en crèches municipales en 2024

Analyse des admissions en 2024 – l'âge des enfants

Année de naissance des enfants



■ 51 enfants nés en 2022 ■ 53 enfants nés en 2023 ■ 100 enfants nés en 2024

Les crèches sont organisées en 3 groupes d'âge: bébés (moins de 1 an), moyens (entre 1 et 2 ans) et grands (plus de 2 ans).

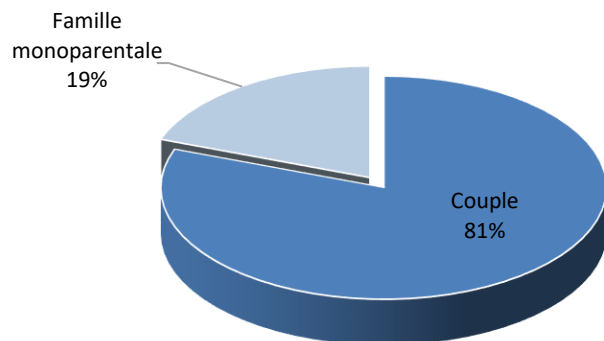
L'attribution des places est liée au nombre de places disponibles dans la section correspondant à l'âge de l'enfant. Lorsqu'en septembre les plus grands quittent la crèche pour aller en maternelle, ce sont des enfants du groupe des bébés qui sont admis en crèche et ont vocation à y rester jusqu'à leurs trois ans. Ainsi l'accueil d'un nouvel enfant dans les sections des moyens ou des grands ne peut intervenir qu'après le départ d'un enfant de l'une de ces sections.

Chaque année, ce sont donc majoritairement des enfants de moins de 1 an à qui une place peut être attribuée.

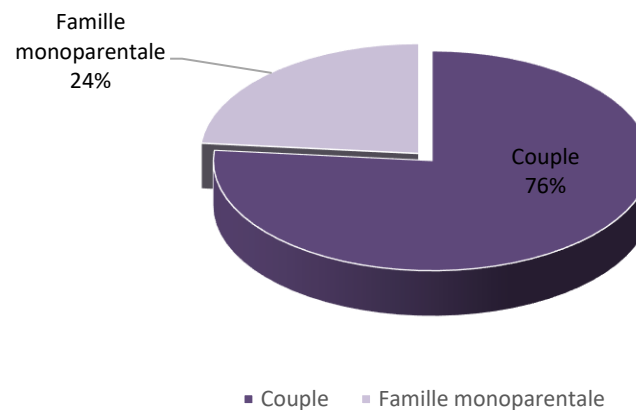
Analyse des admissions en 2024 - Typologie des familles

La situation familiale

Enfants admis en 2024 - Typologie des familles



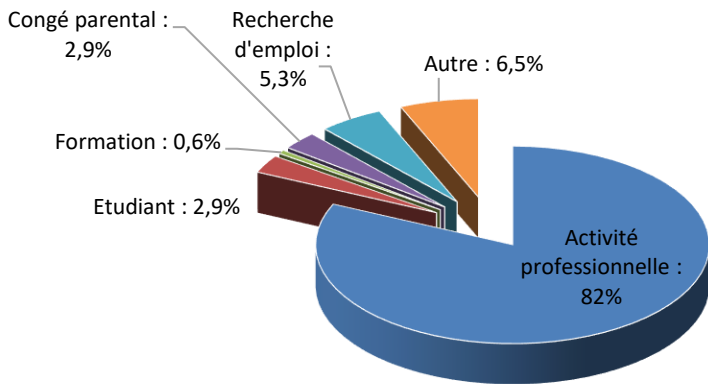
Nouvelles demandes 2024 - Typologie des familles



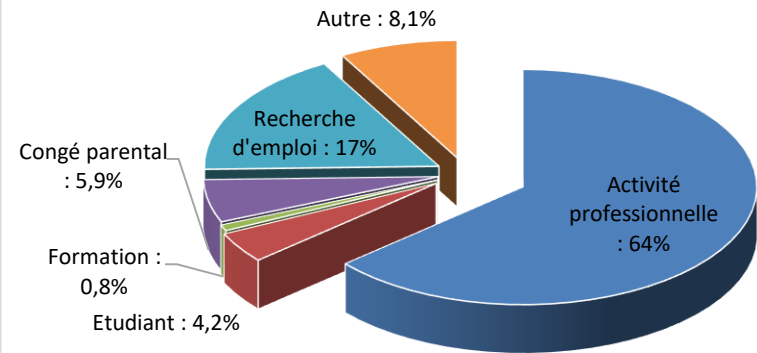
Analyse des admissions en 2024 - Typologie des familles

La situation professionnelle

Enfants admis en crèche 2024 - Situation professionnelle



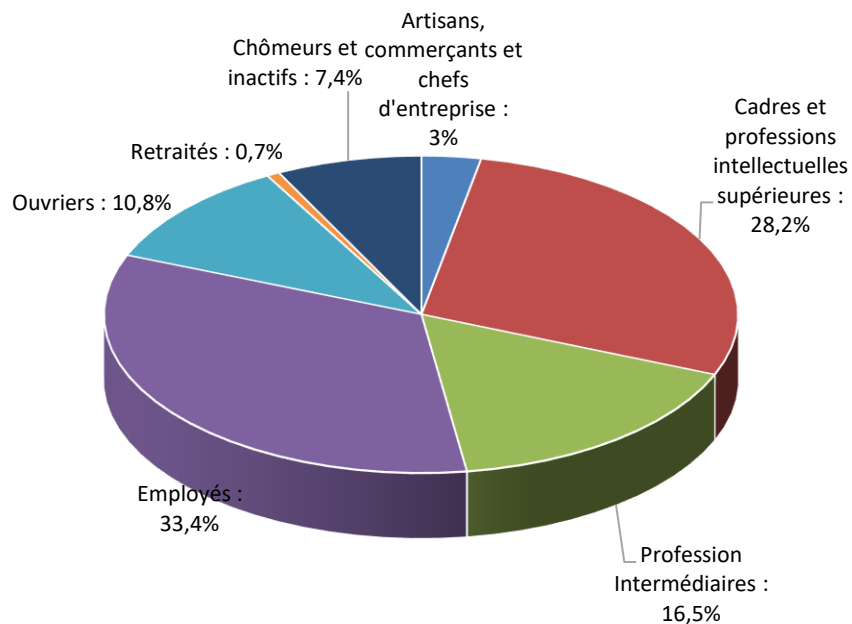
Nouvelles demandes 2024 - Situation professionnelle des familles



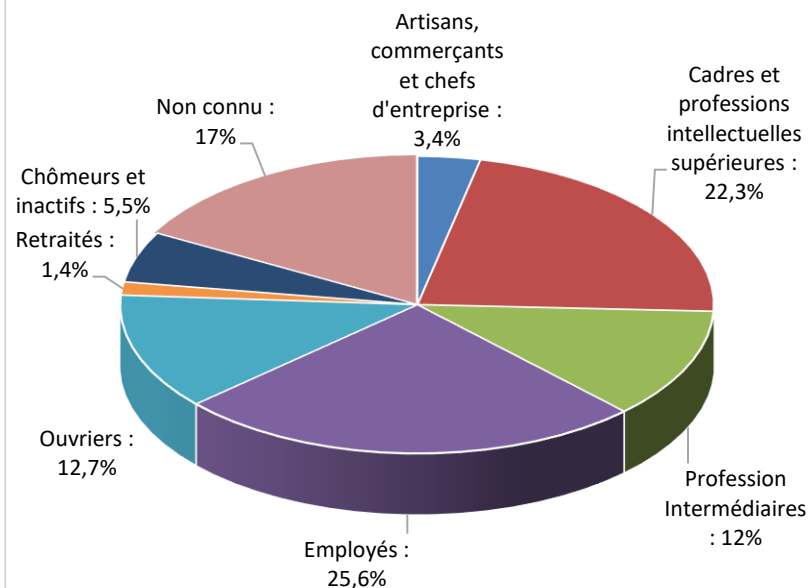
Analyse des admissions en 2024 - Typologie des familles

La catégorie socio professionnelle (CSP)

Enfants admis en crèche 2024 - CSP des familles

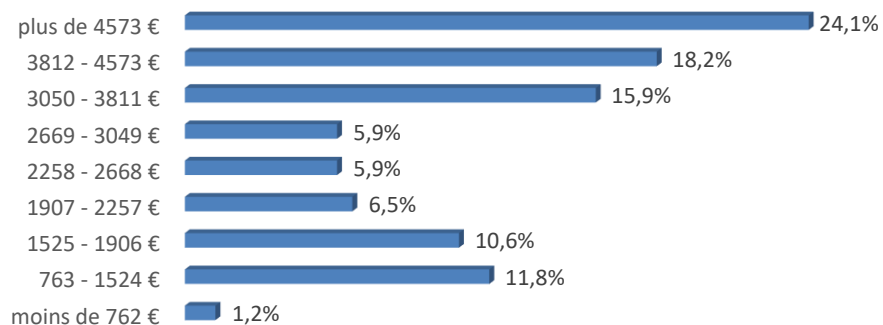


Nouvelles demandes en crèche 2024 - CSP des familles



Analyse des admissions en 2024 - Typologie des familles – Les ressources des familles

Enfants admis en crèche 2024 - revenus mensuels des familles



Nouvelles demandes 2024 - revenus mensuels des familles

